

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

ARRÊTÉ 2023-20

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION SCIENTIFIQUE

COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

La directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon, notamment son article 16 ;

Vu l'arrêté 2023-18 du 2 octobre 2023 relatif aux élections des représentants des personnels au conseil d'administration et à la commission scientifique,

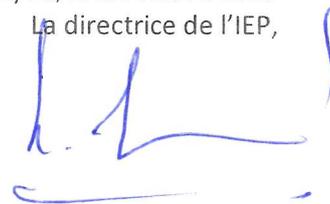
ARRÊTE

Article 1^{er} : En vue des deux scrutins du **jeudi 19 octobre 2023**, sont désignés comme membres du bureau de vote les personnes suivantes :

La présidente : Hélène SURREL
Assesseurs : Sandrine FREYRI
Kévin CORBION

Article 2 : La directrice de l'IEP de Lyon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 2 octobre 2023
La directrice de l'IEP,



Hélène SURREL